



## Élections 2012 :

plus d'inscrits, moins de participation

■ Antoine DELTOUR

■ Steve PIRALLA

94% des Lorrains en âge de voter étaient inscrits sur les listes électorales lors des élections de 2012. Ce taux d'inscription n'est pas uniforme au sein de la population. Ainsi les jeunes hommes, les personnes les moins diplômées et les Lorrains nés à l'étranger sont moins souvent inscrits que les autres. Ces différences se retrouvent aussi dans les taux de participation. Les femmes, les cadres et les personnes habitant dans une commune rurale sont les plus assidus aux urnes. Un Lorrain sur sept ne s'est pas déplacé en 2012 pour voter.

Une écrasante majorité des Lorrains en âge de voter (94%) sont inscrits sur les listes électorales. Ce taux est proche de la moyenne nationale. Il est légèrement inférieur cependant en Meurthe-et-Moselle à celui rencontré par exemple dans les Vosges. Cela s'explique par le nombre important d'étudiants en Meurthe-et-Moselle. Seulement 89% des étudiants lorrains sont inscrits sur les listes électorales de leur lieu d'études. Une partie des étudiants viennent d'autres départements et ont préféré, pour certains d'entre eux, rester inscrits dans leur commune d'origine.

### Les hommes et les jeunes moins souvent inscrits sur les listes électorales

Malgré l'inscription d'office des nouveaux électeurs depuis 1997, seulement 90% des Lorrains de 18 à 29 ans font partie du corps électoral. Les électrices sont plus nombreuses que les électeurs, ce qui est attendu dans la mesure où les femmes sont plus nombreuses au sein de la population en âge de voter. Toutefois, l'écart est très marqué dans les classes d'âge les plus jeunes. Par exemple, seulement 90% des hom-

mes de 25 à 39 ans sont inscrits contre 93% des Lorraines du même âge.

### Moins d'inscrits parmi les chômeurs

En Lorraine, 88% des chômeurs et 87% des hommes et femmes au foyer sont inscrits sur les listes électorales, contre 95% des actifs ayant un emploi. Toutefois, exercer une activité professionnelle ne fait pas tout : 92% des manœuvres et ouvriers spécialisés sont inscrits tandis que 98% des ingénieurs et cadres d'entreprise et 99% des agents de catégories A et B de la fonction publique le sont. Le taux d'inscription sur les listes électorales dépend également du niveau de diplôme : 88% des sans diplôme sont inscrits alors que c'est le cas de 98% des diplômés de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> cycle universitaire.

### Les Lorrains nés à l'étranger moins souvent inscrits

6% des Lorrains de nationalité française et en âge de voter sont nés à l'étranger. Seuls 77% d'entre eux sont inscrits sur les listes électora-

les. Deux Lorrains nés à l'étranger sur trois sont dits immigrés, c'est-à-dire nés étrangers à l'étranger. Ils ne sont que 71% à être inscrits.

De grandes disparités apparaissent selon le pays de naissance. Ainsi, les personnes nées au Portugal, en général moins diplômées que les autres Lorrains nés à l'étranger, ne sont inscrites que pour 60% d'entre elles. C'est le cas de trois quarts des Lorrains nés au Maroc, de 82% de ceux nés en Algérie, de 87% de ceux nés en Italie et de 91% de ceux nés en

Tunisie. Pour l'ensemble de ces pays d'origine, le niveau de diplôme des populations concernées explique en grande partie les écarts constatés.

### Des taux de participation moins forts en Lorraine

Comme en France, la présidentielle reste l'élection préférée des Lorrains, donc la plus mobilisatrice. Les taux de participation sont proches de 80% des inscrits... sauf au premier tour de 2002 où il n'a été que de 70,7%. À titre de comparaison, les taux de participation aux

élections législatives sont de 20 à 25 points inférieurs.

Quelle que soit l'élection, les Lorrains sont moins assidus aux urnes que les électeurs de France métropolitaine. Si l'écart reste contenu pour l'élection présidentielle entre 1,8 et 2,5 points, il est plus important pour les législatives. Ainsi, en 2002 et en 2007, l'écart de participation a dépassé 5 points en défaveur de la région. Aux dernières législatives, la situation a semblé s'améliorer avec des taux de participation proches. En fait, le taux de participation des Lorrains est resté stable (autour de 55%), alors que celui de la France métropolitaine reculait fortement.

Les taux de participation varient assez peu en France suivant que les électeurs résident dans une ville moyenne ou grande. On retrouve cependant entre les deux extrémités de l'échelle (Paris et agglomération et les petites communes rurales) des différences notables. Paris et sa couronne enregistrent traditionnellement des taux de participation plutôt faibles, alors que les zones rurales restent plus civiques. L'écart peut atteindre 10 points selon les scrutins.

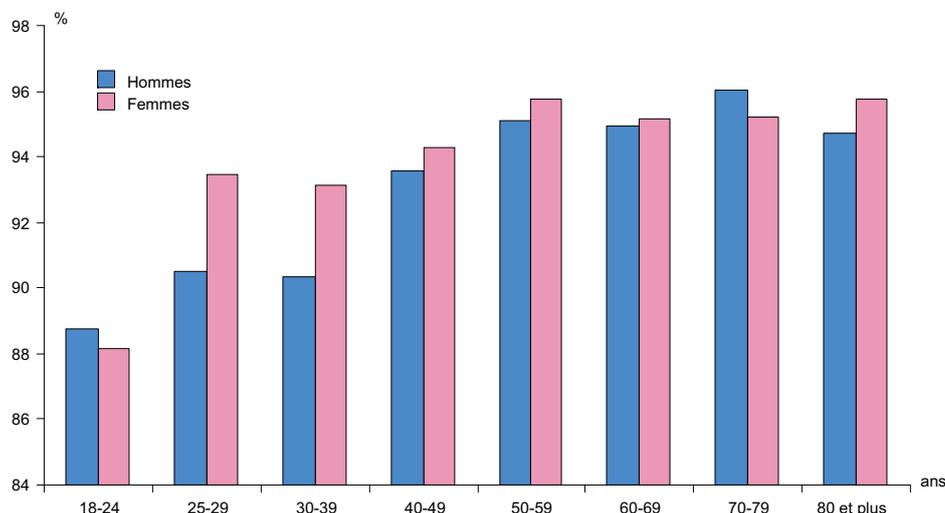
### Jusqu'à 90 000 votes blancs ou nuls

Certains électeurs se déplacent pour voter... mais sans exprimer de choix. De par le Code électoral (articles 57-1, 58, 66) les votes blancs sont comptabilisés avec les votes nuls malgré plusieurs propositions faites par les sénateurs et les députés pour les compter séparément. La commission présidée par Lionel Jospin mise en place récemment sur la rénovation et la déontologie de la vie politique ne devrait pas manquer d'étudier à nouveau cette question.

Le vote blanc ou nul est traditionnellement plus faible lors des premiers tours des élections (1 à 2% des votants) qu'au second tour où il avoisine les 3 à 5% (voire 6% lors du second tour de la présidentielle de 2012, soit près de deux millions d'électeurs).

#### Plus d'inscrits au-delà de 50 ans

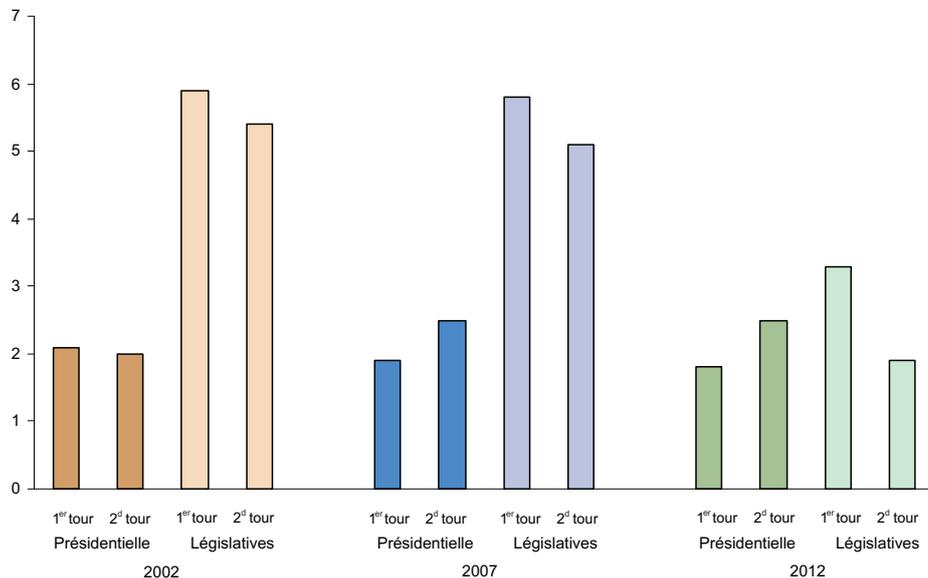
Taux d'inscription des Lorrains sur les listes électorales selon le sexe et l'âge



Source : Insee, enquête de participation électorale 2012

#### La Lorraine toujours moins civique que la France métropolitaine

Écart de taux de participation entre la France métropolitaine et la Lorraine (en point)



Source : Ministère de l'intérieur

Cet écart reflète intimement le choix qui s'offre aux électeurs. Lors des premiers tours, les candidats proposent des programmes et des sensibilités plus divers que lors du second tour. Au moment du choix final, certains électeurs préfèrent alors exprimer par le vote blanc ou nul leur non-adhésion aux deux candidats encore en lice.

En Lorraine, les taux de votes blancs ou nuls sont depuis 2002 dans la moyenne métropolitaine lors des élections législatives. Ils sont supérieurs de 0,5 à 1% à cette même moyenne lors des élections présidentielles. Ils ont représenté près de 90 000 suffrages lors du dernier tour de l'élection présidentielle de 2012.

La tentation du vote blanc ou nul est plutôt bien partagée entre les électeurs. Quelle que soit la taille de la commune de résidence, il n'y a pas de différence notable dans leur propension à y recourir.

### Un Lorrain sur sept ne s'est pas du tout déplacé

En 2012, la participation électorale est en recul en Lorraine, tout comme en France. Un peu moins de 45% des électeurs lorrains se sont déplacés à chaque tour de scrutin contre plus de 47% de l'ensemble des électeurs métropolitains.

La Lorraine fait partie des régions dont les électeurs se sont le plus abstenus à tous les scrutins aux-

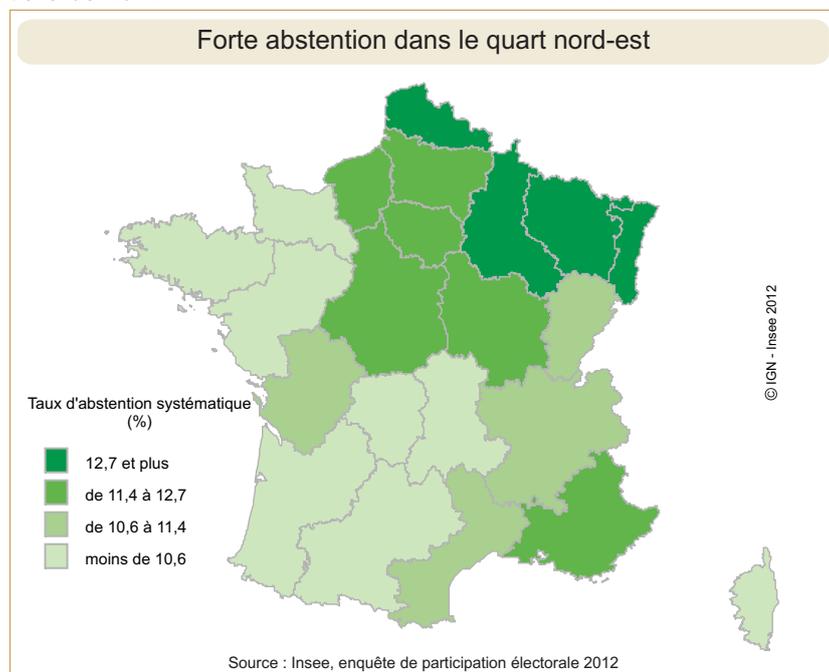
quels ils ont été conviés en 2012. Un peu plus d'un électeur lorrain sur sept (13,7%) ne s'est déplacé à aucun tour de scrutin contre 11,8% de l'ensemble des électeurs français. Cette proportion reste inférieure à celle constatée il y a dix ans mais augmente de quatre points par rapport à 2007. Enfin l'écart entre la Lorraine et la France métropolitaine revient au niveau de 2002 après avoir été quasi nul il y a cinq ans.

Seules les régions Champagne-Ardenne et Nord-Pas-de-Calais ont un taux d'abstention systématique supérieur (respectivement 14,0% et 14,3%). Plus généralement, les régions dont les électeurs se sont le moins mobilisés se concentrent sur un quart nord-est du territoire.

D'importantes disparités existent cependant entre les départements lorrains. En Meurthe-et-Moselle, 17% des électeurs ne se sont pas du tout déplacés pour voter. Ce comportement n'est partagé que par 11% des électeurs vosgiens qui se situent ainsi au-dessus de la participation moyenne nationale. La Meuse et la Moselle comportent respectivement 15,4 et 12,4% d'abstentionnistes systématiques.

### Forte abstention des moins de 30 ans

Comme au niveau national, les électeurs lorrains de moins de 30 ans sont les plus enclins à l'abstention systématique. Parmi eux, un sur cinq ne s'est pas du tout mobilisé.



### Plus de bulletins blancs et nuls au second tour

Élections	Année	Tour	Lorraine				
			Inscrits*	Votants	Participation**(%)	Blancs et nuls	Part*** (%)
Présidentielle	2002	Premier	1 603 908	1 133 258	70,7	41 019	3,6
		Second	1 603 674	1 265 039	78,9	71 679	5,7
	2007	Premier	1 659 124	1 383 644	83,4	20 073	1,5
		Second	1 658 980	1 373 191	82,8	64 383	4,7
	2012	Premier	1 666 727	1 327 480	79,6	24 149	1,8
		Second	1 666 733	1 325 618	79,5	89 879	6,8
Législatives	2002	Premier	1 609 252	951 989	59,2	21 593	2,3
		Second	1 609 187	892 299	55,5	38 409	4,3
	2007	Premier	1 665 693	919 525	55,2	18 949	2,1
		Second	1 223 531	675 880	55,2	21 897	3,2
	2012	Premier	1 668 035	924 496	55,4	14 453	1,6
		Second	1 667 964	912 212	54,7	31 647	3,5

\* Nombre d'inscrits dans les bureaux devant voter

\*\* Taux de votants sur le nombre d'inscrits

\*\*\* Part des blancs et nuls sur les votants

Source : Ministère de l'intérieur

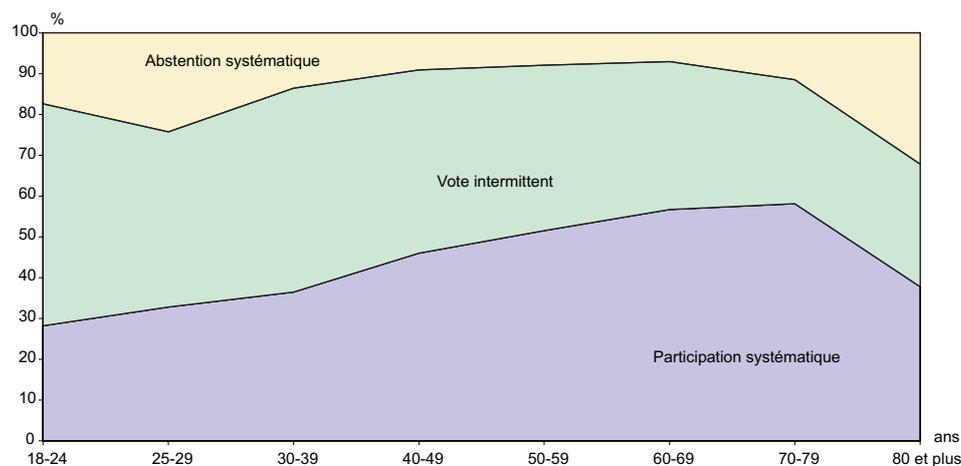
## Une abstention systématique en augmentation

	Proportion d'électeurs à chaque scrutin (%)					
	2012		2007		2002	
	Lorraine	France	Lorraine	France	Lorraine	France
<b>Ont participé à tous les tours de scrutin...</b>	<b>44,6</b>	<b>47,3</b>	<b>48,5</b>	<b>50,4</b>	<b>39,5</b>	<b>47,1</b>
Quatre sur quatre	44,6	44,4	34,9	38,7	39,5	41,7
Trois sur trois	-	2,9	13,5	11,6	-	5,4
<b>Ont participé à tous les tours sauf un :</b>	<b>17,0</b>	<b>16,8</b>	<b>13,3</b>	<b>15,6</b>	<b>21,9</b>	<b>19,3</b>
Le 1 <sup>er</sup> tour de la présidentielle	1,6	1,6	1,2	1,3	3,5	4,7
Le 2 <sup>d</sup> tour de la présidentielle	1,2	1,0	0,8	1,1	1,7	1,6
Le 1 <sup>er</sup> tour des législatives	6,9	6,4	6,4	6,3	6,2	4,8
Le 2 <sup>d</sup> tour des législatives	7,3	7,8	5,0	6,9	10,5	8,2
<b>Ont voté deux fois</b>	<b>18,6</b>	<b>17,9</b>	<b>22,5</b>	<b>19,1</b>	<b>15,7</b>	<b>13,3</b>
Uniquement les présidentielles	15,9	15,2	20,9	17,3	10,1	8,5
Uniquement les législatives	0,5	0,4	0,1	0,2	0,7	0,7
Un seul tour de chaque élection	2,2	2,4	1,5	1,6	4,8	4,1
<b>Ont voté une seule fois</b>	<b>6,1</b>	<b>6,2</b>	<b>5,8</b>	<b>5,5</b>	<b>7,4</b>	<b>7,2</b>
Seulement le 1 <sup>er</sup> tour de la présidentielle	2,7	2,8	2,6	2,7	1,4	1,5
Seulement le 2 <sup>d</sup> tour de la présidentielle	3,4	3,1	2,9	2,4	4,7	4,7
Seulement le 1 <sup>er</sup> tour des législatives	0,0	0,2	0,3	0,3	0,4	0,6
Seulement le 2 <sup>d</sup> tour des législatives	0,0	0,2	0,1	0,2	0,8	0,5
<b>Aucune participation</b>	<b>13,7</b>	<b>11,8</b>	<b>9,9</b>	<b>9,5</b>	<b>15,6</b>	<b>13,1</b>
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, enquêtes de participation électorale 2002, 2007, 2012

### Les 50-70 ans les plus assidus

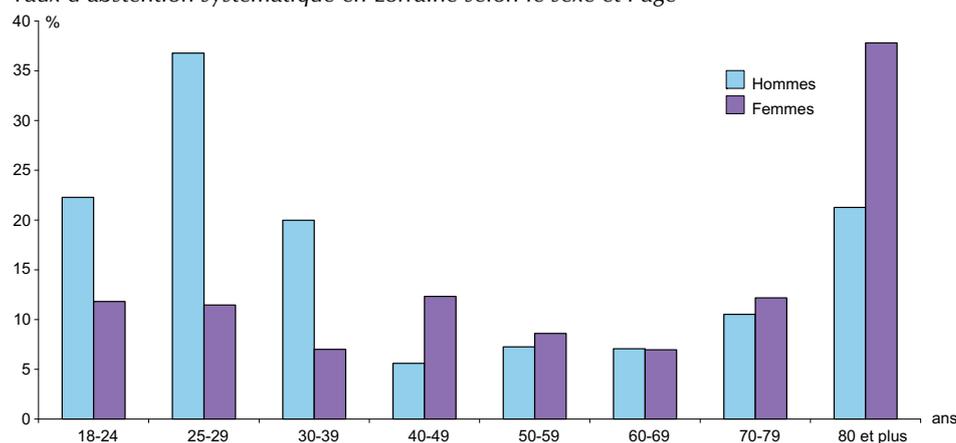
Comportement des électeurs lorrains par tranche d'âge



Source : Insee, enquête de participation électorale 2012

### Forte abstention chez les hommes de moins de 40 ans

Taux d'abstention systématique en Lorraine selon le sexe et l'âge



Source : Insee, enquête de participation électorale 2012

Ce phénomène touche particulièrement les 25-29 ans (près d'un sur quatre). À l'inverse, dans la tranche d'âge de 50 à 70 ans, ils n'étaient que 7,5% à n'avoir voté à aucun tour de scrutin.

### Les femmes plus civiques que les hommes en Lorraine

Les comportements électoraux des femmes et des hommes diffèrent en fonction de l'âge. Chez les moins de 30 ans, près d'un homme sur quatre est un abstentionniste systématique tandis que moins d'une femme du même âge sur dix est dans ce cas.

Au-delà de 70 ans, la tendance s'inverse nettement. Ce sont alors 26% des femmes qui ne se sont pas du tout rendues aux urnes et 15% des hommes.

Plus généralement, en Lorraine, 46% des femmes se sont systématiquement déplacées pour voter contre 43% des hommes. Au niveau national, le comportement électoral des femmes diffère très peu de celui des hommes.

### Un ouvrier lorrain sur cinq n'a pas du tout voté en 2012

Le comportement des électeurs lorrains diffère sensiblement selon leur catégorie socioprofessionnelle. Seulement 29% des ouvriers ont participé aux quatre tours des élections de 2012, contre 43% de l'ensemble des ouvriers français. En Lorraine, un sur cinq n'a pas du tout voté en 2012. En revanche, plus de la moitié des retraités, des professions intermédiaires, et même six agriculteurs sur dix ont voté à tous les scrutins. Seuls 1% des cadres et professions intellectuelles supérieures n'ont voté à aucun des quatre tours.

Ces résultats sont à rapprocher du niveau de diplôme des populations concernées. En effet, plus d'un quart des électeurs sans diplôme ne se sont pas déplacés aux urnes et seulement 36% d'entre eux ont participé aux quatre tours.

Par contre, seulement 7% des Lorrains ayant au moins le bacca-

lauréat se sont abstenus aux quatre tours et près de la moitié d'entre eux ont voté à chaque fois.

### Abstention moins forte dans le rural et les villes de moins de 20 000 habitants

L'abstention systématique aux présidentielles et aux législatives en

Lorraine varie selon l'espace de résidence des électeurs. Dans les zones rurales, cette abstention concerne 11% des électeurs. Ce sont près de 16% des citoyens qui n'ont pas du tout voté lors de ces deux scrutins. Il existe cependant des différences importantes selon la taille des unités urbaines. En effet, les abstentionnistes systématiques représentent plus de 18%

des électeurs dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants tandis qu'ils ne sont qu'un sur dix dans les agglomérations de moins de 20 000 habitants.

## Il y a loin de l'électrice à l'élue

Même si les femmes composent la majorité du corps électoral, leur accès aux mandats électifs reste difficile. La loi fixe aujourd'hui l'obligation du respect de la parité dans les scrutins sur liste. De fait, seuls les mandats de conseiller régional et de membre d'un conseil municipal d'une ville d'au moins 3 500 habitants sont occupés à part égale par les hommes et les femmes. Malheureusement, 60 ans après le droit de vote, les chiffres montrent que les femmes ont encore du mal à être élues à des mandats départementaux ou locaux.

### Pas de parité sans obligation

Mandat	Année	Part des femmes parmi les élus (%)	
		Lorraine	France
Conseiller régional	2004	26,0	47,6
	2010	51,2	48,0
Conseiller général	2004	5,1	10,9
	2011	7,6	14,0
Maire	2001	9,9	10,9
	2008	11,4	13,8

Champ : femmes élues lors des élections générales. Quelques changements ont pu intervenir lors d'élections partielles

Source : Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes

Si on peut se réjouir que la situation s'améliore à chaque scrutin, le rythme de progression reste encore très lent. La Lorraine affiche d'ailleurs des taux de représentation féminine inférieurs à la moyenne française. Seules 3 femmes dirigent une des 30 communes de plus de 10 000 habitants en Lorraine. Au niveau national, 5 femmes seulement président une des 41 communes de plus de 100 000 habitants.

Lors des dernières élections législatives, 5 femmes ont été élues en Lorraine pour 21 postes à pourvoir. Seule la Moselle tend vers la parité avec 4 élues pour 9 circonscriptions. Dans le

paysage européen, avec 27% de femmes à l'Assemblée nationale, la France est à la 10<sup>ème</sup> place (sur 27 pays) concernant la représentation des femmes dans les chambres basses des Parlements. Ce taux est cependant en hausse de 10 points par rapport à la dernière législature.

Aucune femme n'a jamais été élue à la tête du pouvoir exécutif en France. La dernière femme à avoir accédé dans le rang protocolaire à un poste proche est Édith Cresson, Premier ministre entre mai 1991 et avril 1992. Nos voisins proches ont eux déjà placé des femmes à la tête de leur exécutif. C'est le cas pour l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Irlande ou encore le Portugal.

### Que dit la loi ?

- Un amendement à la Constitution de la V<sup>ème</sup> République du 8 juillet 1999 indique que la loi «favorise l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives».
- La loi du 6 juin 2000 contraint les partis politiques à compter moitié de candidates pour les élections qui ont lieu au scrutin de liste : municipales (dans les communes de 3 500 habitants et plus), régionales, européennes et, en partie, sénatoriales. Pour les législatives, les partis qui n'ont pas au moins 48% de femmes candidates sont pénalisés financièrement.
- La loi du 31 janvier 2007 étend l'obligation de parité aux exécutifs régionaux et municipaux (dans les communes de plus de 3 500 habitants). Lors des élections cantonales, candidat(e) et suppléant(e) doivent être de sexe opposé.

## Savoir plus :

- La participation électorale aux municipales de 2008, Économie Lorraine n°166, avril 2009
- Panorama des participations électorales en Nord-Pas-de-Calais des années 1980 à 2010, Pages de Profil n°102, février 2012
- Près de 1,7 million d'électeurs en Lorraine, Économie Lorraine n°278, février 2012
- L'inscription et la participation électorales en 2012 : qui est inscrit et qui vote. Insee Première n°1411, août 2012

### Sites internet :

- Plateforme française d'ouverture des données publiques (Open Data) : <http://www.data.gouv.fr>
- [www.insee.fr](http://www.insee.fr)



**Insee**  
**Institut National de la Statistique**  
**et des Études Économiques**  
**Direction Régionale de Lorraine**  
15, rue du Général Hulot  
CS 54229  
54042 NANCY CEDEX  
Tél : 03 83 91 85 85  
Fax : 03 83 40 45 61  
[www.insee.fr/lorraine](http://www.insee.fr/lorraine)

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**  
Christian TOULET  
Directeur régional de l'Insee

**COORDINATION RÉDACTIONNELLE**  
Bertrand KAUFFMANN  
Jean-Jacques PIERRE

**RESPONSABLE ÉDITORIALE**  
**ET RELATIONS MÉDIAS**  
Brigitte VIENNEAUX

**RÉDACTRICE EN CHEF**  
Agnès VERDIN

**RÉALISATION DE PRODUITS**  
**ÉDITORIAUX**  
Édith ARNOULD  
Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657  
© INSEE 2012

## Sources

Depuis l'élection présidentielle de 1988, l'Insee réalise des enquêtes sur la participation électorale, avec l'appui du ministère de l'intérieur et l'autorisation de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). En suivant le comportement des inscrits sur les listes électorales entre deux tours d'un même scrutin et entre différents scrutins successifs, elles permettent d'observer l'intermittence du vote, en distinguant les votants systématiques, les abstentionnistes systématiques et les électeurs plus ou moins intermittents.

L'enquête de 2012 porte sur les élections présidentielles et législatives. À cet effet, un échantillon de presque 300 000 électeurs potentiels a été constitué à partir de la version rénovée de la base de répertoire des personnes physiques (BRPP2). Cette base rénovée met en relation le fichier des électeurs et l'échantillon démographique permanent, qui rassemble de son côté les bulletins d'état civil et les bulletins de recensement de 4% de la population depuis 1968. À partir de cet extrait du recensement apparié au fichier des électeurs, on calcule le taux d'inscription sur les listes électorales des électeurs potentiels recensés. Les caractéristiques socio-démographiques sont celles déclarées aux recensements.

La participation aux élections d'un sous-échantillon de 40 000 inscrits est ensuite relevée par les agents de l'Insee en consultant les listes d'émargement en préfecture dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire. Le vote blanc ou nul est un vote, avec émargement sur la liste électorale. Il est donc comptabilisé comme une participation.

Pour la Lorraine, le taux d'inscription sur les listes électorales est différent de celui publié dans le numéro 278 d'Économie Lorraine (février 2012) pour trois raisons. D'une part, le champ de l'enquête de participation électorale 2012 exclut les listes électorales dites « consulaires » et les Européens inscrits sur les listes complémentaires. D'autre part, la population en âge de voter étudiée ici est issue de l'enquête de recensement de la seule année 2010 tandis que la précédente publication employait la population de 2008 mobilisant 5 années de collecte. Enfin, les listes électorales analysées datent du 1<sup>er</sup> juillet 2011 pour la première étude et du 23 mars 2012 dans le cas présent.

## Définitions

Le **vote blanc** consiste pour un électeur à déposer dans l'urne un bulletin dépourvu de tout nom de candidat (ou de toute indication dans le cas d'un référendum). Les enveloppes vides ne sont donc pas comptabilisées comme un vote blanc.

Le **vote nul** correspond au cas où l'enveloppe contient un ou des bulletins déchirés ou annotés ou autre chose qu'un bulletin officiel ou blanc.

Lors du dépouillement, les votes blancs et nuls sont comptabilisés et sont annexés au procès verbal dressé par les responsables du bureau de vote. Mais ils n'apparaissent pas dans le résultat officiel où ne sont mentionnés que le nombre des électeurs inscrits, le nombre de votants, les suffrages exprimés (ensemble des bulletins moins les votes blancs et nuls).

L'**abstention systématique** désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des quatre tours de scrutin organisés au cours de l'année 2012 (ou trois tours pour les circonscriptions ayant élu leur député dès le premier tour).

À l'opposé, la **participation systématique** désigne le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les scrutins. Les **électeurs intermittents** sont ceux qui ont voté au moins une fois mais se sont abstenus à au moins un scrutin.